

Exclamation et interrogation : transcendance de l'oral dans l'écrit

Kriso (Chrysoula-Christina) Vichos (Vichou)
Université Sorbonne nouvelle Paris 3

Introduction

Alors que l'interrogation jouit d'une vaste bibliographie témoignant de l'intérêt que les linguistes lui ont porté, l'exclamative, quant à elle, reste cantonnée dans des études beaucoup plus limitées puisqu'elle ne possède presque aucun monopole syntaxique ; les formes sur lesquelles elle repose sont en effet communes entre ces deux modalités. C'est, conséquemment, ce qui octroie le droit à maints auteurs d'ouvrages, surtout de grammaire, de l'insérer dans le même chapitre que l'interrogation. L'écrit pense s'émanciper par l'emploi de deux signes de ponctuation distincts dont le choix d'emploi, comme nous le verrons, ne semble pas toujours tranché, suscitant, dans certains cas, perplexité et hésitation. L'analyse purement syntaxique, quant à elle, se révèle insuffisante et stérile pour parvenir à cerner la globalité du phénomène exclamatif qui empiète sur quasi tous les niveaux de l'analyse linguistique, se trouvant à l'intersection de la syntaxe, de la sémantique mais aussi de la pragmatique ; l'exclamative apparaissant surtout dans le rapport conversationnel. Enfin, l'affinité entre ces deux modalités, exclamative et interrogative est telle que Lucien Tesnière (1959 : 216) fut amené à s'interroger sur le devancement de l'une sur l'autre :

[...] l'interrogation est [...] la réaction naturelle de l'esprit qui conçoit un doute et veut s'en libérer. Mais cette réaction interrogative n'arrive au fond que la seconde, lorsque les motifs du doute parviennent à l'intellect. Auparavant, ils parviennent à la conscience affective et choquent l'être intuitif avant de déclencher le mécanisme plus réfléchi de l'entendement. L'exclamation est la traduction dans le langage de cette première réaction, qui se développe ensuite naturellement en interrogation.

Le corpus sur lequel nous nous sommes basée est extrait du théâtre, lieu privilégié de deux éléments indispensables à la prolifération de l'énoncé exclamatif : l'échange dialogique, d'une part et l'expression d'une tentative de simulation d'expressivité orale et spontanée de l'autre. Enfin, notre recherche, amorcée dans les répliques de pièces de théâtre contemporaines, se voit, grâce au présent travail, dilatée tout en ambitionnant de trouver un écho plus retentissant dans le XIX^e siècle où la profusion des sentiments se laisse plus pertinemment ressentir. Nos chances de relever des exemples d'exclamatives en construction syntaxique indirecte paraissent dès lors beaucoup plus grandes dans la littérature dudit siècle que dans celle du théâtre contemporain qui se complaît à adopter une oralité plus prééminente dont les répercussions apparaissent notamment dans la construction syntaxique, souvent averbale, disloquée ou elliptique.

Ainsi, les œuvres sur lesquelles a porté notre recherche sont celles de (1) **GUILBERT DE PIXERÉCOURT R. -C.**, *Cœlina ou l'Enfant du mystère*, (2) **HUGO V.**, *Ruy Blas*, **JARRY A.**, *Ubu Roi* et enfin (4) la pièce de **MORÉAS J.**, *Iphigénie*.

Présentation et analyse des occurrences recueillies

Exclamation et interjection : un amour inconditionnel ?

« Don Salluste : Je me vengerai, **va !** Comment ? Je ne sais pas ;
Mais je veux que ce soit effrayant ! » Victor Hugo, *Ruy Blas*, p. 15

« Don César : **Ah ! diable !**
Je dis que nous vivons dans un siècle effroyable ! » *Ibid.*, p.17

« Don César : **Bah !** Mes vingt ans n'étaient pas encore révolus
Que j'avais mangé tout ! » *Ibid.*, p. 20

« Don César : **Pardieu, c'est un beau sort !** » *Ibid.*, p. 21

« Don César : **Ah ça ! C'est magnifique !** » *Ibid.*, p. 22

« Ruy Blas : [...] **Eh bien !** – moi, le laquais, tu m'entends, **eh bien !**
Oui, cet homme-là ! le roi ! je suis jaloux de lui !
Don César : Jaloux du roi ! [...]
Ruy Blas : **Hé !** Oui, jaloux du roi ! sans doute.
Puisque j'aime sa femme ! » Victor Hugo, *Ruy Blas*, p. 29

Interjection et exclamation se trouvent bien souvent en cooccurrence comme si la réaction spontanée, instinctive, édictée par une quelconque pulsion intérieure ou un quelconque affect¹ et énoncée par l'intermédiaire d'une interjection se voyait forcément contrainte à une explicitation développée dans une exclamative qui en révèle les stimuli².

Réponse à un besoin de rapidité, d'immédiateté d'énonciation, d'accentuation, de contraste

« Ruy Blas : [...] Mariée à ce roi qui passe tout son temps
À chasser ! **Imbécile ! – un sot ! vieux à trente ans !**
Moins qu'un homme ! à régner comme à vivre inhabile »
Victor Hugo, *Ruy Blas*, p. 29

L'exclamative peut s'autosuffire dans un énoncé monomorphémique, pourtant autonome et saturé sémantiquement quoique affranchi de la « servitude subjectale » (Hagège, 1978 : 4). Ainsi en est-il des trois occurrences qui précèdent : *imbécile, sot, vieux* toutes trois basées sur un prédicat adjectival (Lefevre, 2014 : 1).

« La Reine : **Aujourd'hui** je suis reine. **Autrefois j'étais libre !** »
Ibid., p.49

Contraste accentué par l'antéposition - ou mise en évidence - des adverbes temporels, complété par une marque de ponctuation, qui comme nous le verrons, s'éreinte à transposer vers l'écrit l'expressivité véhiculée par des éléments supra segmentaux tels que l'intonation, l'insistance ainsi que toute l'intervention gestuelle inhérente à l'oral exprimée à des degrés inégaux puisque idiosyncrasiques.

¹ Les divers affects ou « mouvements de l'âme » (Le Goffic, 1993 : 123) traduits par l'exclamative complètent une vaste palette multi-expressive allant de la joie, du bonheur, de l'excitation, de l'admiration, mais aussi du refus, de l'indignation, de la peur en passant par l'inquiétude, l'angoisse, l'aversion ou encore en se vouant à l'expression du haut degré (Milner, 1978 : 253).

² L'exclamation peut représenter deux choses, soit la réaction à un stimulus, soit le stimulus qui provoque lui-même la réaction. (Martin, 1987 : 501-503)

Énoncés tronqués ou elliptiques

« Don César : Je l'invite. **Pourvu qu'il n'aille pas me chasser !**
Mangeons vite ! »

Victor Hugo, *Ruy Blas*, p. 97

Nous entrons à tâtons dans les structures plus complexes sur lesquelles repose l'énoncé exclamatif sans pour cela traiter encore de la construction syntaxique indirecte. Tant la ligne démarcative est clairement patente lorsqu'il s'agit de l'interrogative – distinction entre interrogative directe et indirecte – tant elle ne l'est pas lorsqu'il en vient aux exclamatives. L'explication est inhérente à leur essence même puisqu'il est peu courant de reprendre l'affect exprimé, ainsi que la subjectivité manifestée par autrui. Dans les exemples qui précèdent, la proposition subordonnée introduite par la locution conjonctive *pourvu que* exprime le souhait, le désir, l'espoir et est dépourvue de principale³.

« Ruy Blas : [...] Je souffre ! – Elle m'aimait ! –
Et dire qu'on ne peut
Jamais rien ressaisir d'une chose passée ! –
Je ne la reverrai plus ! – Sa main que j'ai pressée,
Sa bouche qui toucha mon front... – Ange adoré !
Pauvre ange ! – Il faut mourir, mourir désespéré ! [...] »

Ibid. p. 115

Et dire que ou sa variante moins accentuée *dire que* pourraient être analysés comme des marqueurs introduisant une exclamative directe, puisqu'ils semblent avoir subi un certain degré de figement qui les rapprocherait plus d'un emploi adverbial d'intensité que propositionnel servant de support à une conjonctive pure (*qu'on ne peut jamais rien ressaisir*). La fréquence d'apparition de cette construction ainsi que sa persistance, sinon sa généralisation, dans le français contemporain pousse à soutenir une telle analyse. L'affinité entre syntaxe et sémantique est d'autant plus forte dans l'énoncé exclamatif qu'elle appelle à en tenir compte en vue de cerner un tel phénomène dans sa dimension globale.⁴

Marque de ponctuation casse-tête

« Achille : Est-il croyable qu'Agamemnon médite un forfait inhumain ? »
Jean Moréas, *Iphigénie*, p. 210

« Achille : [...] Qu'est-ce donc à la fin que ces devins fameux
Dont la bouche à tout coup nous fait parler des dieux ?
Pour quelques vérités que le hasard leur livre,
Parmi combien d'erreurs il nous faudrait les suivre ! »

Ibid., p. 218

Le point d'exclamation est souvent supplanté par un point d'interrogation et vice-versa car il s'agit, dans les deux cas de signes typographiques arbitraires voulant rendre à

³ « Dépourvue de support, la subordonnée amenée par cette locution conjonctive [pourvu que] exprime le souhait : **Pourvu que** j'obtienne ma licence cette année ! » (Forakis, 2014 : 63).

⁴ « [...] nous trouvons de nombreuses et importantes corrélations, et de manière très naturelle, entre la structure syntaxique et le sens ; [...] Ces corrélations pourraient faire l'objet d'une théorie plus générale du langage qui s'attacherait à la syntaxe, à la sémantique, et à leurs points de rencontre. » (Chomsky, 1957 : 123).

l'écrit la modalité ou l'expressivité convoitée et énoncée oralement par le locuteur. Le Moyen-Âge, époque de la naissance du point d'interrogation avait deux signes distincts pour différencier l'interrogation réelle de l'interrogation rhétorique (Houdart O. et Prioul S., 2006 : 43) ; le signe correspondant à l'interrogation rhétorique n'a pas survécu, laissant celle-ci de la sorte, en proie aux tourments « hésitatifs » des scribes et partant des lecteurs ou auditeurs-récepteurs. La difficulté et le fréquent flottement proviennent en fait du caractère « multicarte »⁵ du point d'interrogation. Aussi existe-t-il un ensemble constituant l'intersection de ces deux signes typographiques, ce qui octroie le droit aux auteurs d'adopter tantôt l'un tantôt l'autre pour produire exactement le même effet. Ainsi en est-il des occurrences que nous avons relevées où points d'exclamation et d'interrogation s'avèreraient interchangeables.

« Le chœur : [...] Ah ! **comment l'incarnat** qui pare ton visage
D'un charme virginal
Et ta fierté décente et la fleur de ton âge
Sauraient vaincre le mal,
Puisque l'ambition, la fraude et l'impudence,
Le vice injurieux,
Ont fait que les mortels sont livrés sans défense
À la haine des dieux ! »

J. Moréas, *Iphigénie*, p. 218

Dans l'exemple qui précède, qu'est-ce qui prouve qu'il s'agit d'une exclamation et non d'une interrogation pure et simple ? *Comment* ne semblerait-il pas effectivement s'enquérir de la manière et non de l'intensité ?

« Iphigénie : Mon père, en ce moment, **que n'ai-je l'éloquence de ce chanteur harmonieux**
Qui charmait les rochers ! Mais pour toute science,
Je n'ai que les pleurs de mes yeux. [...] »

Jean Moréas, *Iphigénie*, p. 237

Iphigénie se demande, quant à elle, avec un point d'exclamation, pourquoi elle ne possède pas l'éloquence d'un chanteur harmonieux ; *que* (Lefevre, 2006 : 12) étant dans ce cas un adverbe interrogatif, forme réduite de *pourquoi*. S'attend-elle vraiment à une réponse, s'agit-il d'une interrogation rhétorique ou s'agit-il de l'expression d'une quelconque intensité qui justifierait par conséquent le point d'exclamation ? Force est de constater que le point d'exclamation apposé ambitionne non de signaler un « haut degré » ou un quelconque « affect » mais bien de poser une simple interrogation oratoire.

« Iphigénie : [...] Ah ! **Pourquoi sur sa nef fendant la mer calmée**
Pâris toucha nos bords heureux,
Et d'un nouvel hymen Hélène fut charmée,
brûlant des plus coupables feux !... »

Ibid., p. 238

La même explication vaudrait pour l'exemple qui précède où *pourquoi* sert d'outil introducteur à l'énoncé exclamatif cherchant plutôt à rendre une interrogation oratoire.

⁵ « [...] combien de nuances possibles de la voix pour cette simple question : Viens-tu ? où peuvent s'exprimer l'espoir, la joie, l'invite, le doute, l'impatience, l'ironie, la colère [...], la surprise, la gêne, etc., perceptibles à l'oral, mais qui ne sont traduits sur le papier que par un seul signe graphique ? Au lecteur de se faire son cinéma (Houdart O. et Prioul S., 2006 : 45).

Exclamation et interrogation se trouveraient dès lors en gravitation autour d'un même ensemble expressif qui constitue leur point d'intersection et leur permet de s'interchanger sans que soit affecté le sens véhiculé⁶. Outre le signe de ponctuation portant souvent à équivoque, exclamation et interrogation se partagent aussi les mêmes outils introducteurs (*comment, quel, combien...*) tout comme les mêmes indices de modalité tel que l'inversion du sujet.

« Agamemnon : **Vit-on** jamais, grands dieux,
De pareille impudence excès plus odieux ! »
J. Moréas, *Ubu Roi*, p. 157

Modalité en gravitation : flirt entre exclamative et interrogative

« MICHAUD : Est-il possible ! ... Ce seroit là Turguelin ?
CÉLINA : Truguelin, ô ciel ! »
R. C. Guilbert de Pixérécourt, *Cœlina*, p. 70

D'emblée, ce premier exemple, comporte en effet une inversion : un fait extraordinaire, surprenant ou inattendu pousse Michaud à s'exclamer : *est-il possible !* Le fait est que du point de vue sémantique, il existe un lien entre l'exclamation et l'interrogation, entre ce à quoi le locuteur s'attend et ce qu'il découvre ; cette révélation souvent soudaine le pousse soit juste à s'exclamer, soit à amener son raisonnement jusqu'à s'interroger, tentant ainsi de satisfaire sa propre curiosité en y répondant.

« BOUGRELAS : Quoi ! le froid t'aurait-il saisie ? »
A. Jarry, *Ubu Roi*, p. 49

« Don César : **Mais quelle idée ! aimer la reine ! Ah çà, pourquoi ? Comment diable as-tu fait ?**
Ruy Blas (*avec emportement*) : **Est-ce que je sais, moi !**
Mais, ô rage ! être ainsi, près d'elle ! devant eux !
En livrée ! un laquais ! être un laquais pour elle !
Ayez pitié de moi, mon Dieu ! [...] »

Victor Hugo, *Ruy Blas*, p. 30

Notre argumentation se trouve confirmée par la réplique de Don César ci-dessus : *quelle idée ! aimer la reine !* voilà le fait inattendu et déroutant qui le pousse à se demander pourquoi Ruy Blas aime la reine. De fait, il s'opère une véritable osmose entre exclamation et interrogation, comme si l'une était, dans bien des cas, dépendante de l'autre ou tout simplement en complémentarité : interdépendance et complémentarité, voilà sémantiquement leur lien intrinsèque. Entreprendre de prouver que l'une précède l'autre relèverait d'une généralisation trop hâtive et sûrement réductrice puisque l'une vit sans l'autre et que dans les occurrences recueillies les deux cas se rencontrent : soit l'exclamation arrive en premier, soit l'interrogation.

⁶ Dans le théâtre contemporain, on remarquera l'emploi récurrent de l'association des points d'exclamation et d'interrogation, ce que Houdart et Prieur ont pertinemment appelé « double point de stupéfaction » (Houdart et Prieur, 2006 : 46).

« Agamemnon : [...] Hélas ! tu ne sais pas **quel hymen je prépare**
à ton Iphigénie, ô fille de Tyndare ! [...] »
Ibid., p. 167

« Clytemnestre : Ma fille, écoute-moi : refoule dans ton cœur
Ce fier emportement de ta belle pudeur,
Songe **quels maux le ciel en ce moment nous trame.** »
Ibid., p. 167

Le déterminant *quel* tirailé entre l'exclamation et l'interrogation se retrouve dans les constructions syntaxiques tant indirectes que directes, qu'il s'agisse de l'exclamation ou de l'interrogation. La distinction et la manière de les différencier revient à le gloser soit par *quelle sorte de / quel genre de*, dans le cas de l'interrogation, où il est attendu qu'un choix s'opère dans un éventail de possibilités, soit par *que de*, dans le cas de l'exclamative où le haut degré et/ou l'intensité sont recherchés.

« TRUGUELIN : Vous ne savez pas **jusqu'où peut aller**
la jalousie dans un cœur comme celui de mon frère [...] »
Ibid., p. 34

Morphologiquement, rien ne peut ébranler la conviction que dans l'énoncé qui précède il s'agirait bien d'une interrogative indirecte. En effet, l'analyse strictement morphosyntaxique s'arrêterait là et, qui plus est, serait satisfaite d'elle-même et conforme à la vision structuraliste - récipient étroit d'où l'exclamative déborde. Il se dégage une part d'intensité dans la jalousie ressentie par le frère de Truguelin. De fait, est-ce une simple interrogation indirecte ou finalement le jumelage de deux modalités qui conduirait les auteurs plus contemporains à y apposer une double ponctuation (point d'exclamation et d'interrogation), appelant, par conséquent, l'idée d'une nouvelle modalité mixte d'interro-exclamative ?

« TRUGUELIN : Cette inculpation...
CÆLINA : Est vraie. J'en jure par
mon cœur et le ciel **qui sait**
si jamais je me suis abaissée jusqu'à la feinte. »
R. C. Guilbert de Pixérécourt, *Cælina*, p. 33

La subjectivité est inhérente à l'énoncé exclamatif ; en témoigne le renforcement de l'adverbe *si* par un second adverbe *jamais*, créant ainsi un marqueur complexe présent également dans l'exclamation directe. L'ensemble, ainsi construit vient, de surcroît, être renforcé par l'emploi de la locution prépositionnelle *jusqu'à*, conférant à l'énoncé l'idée scalaire de haut degré, tellement caractéristique de l'exclamative. Il serait, en effet, insensé de concevoir l'idée que Truguelin mette en doute le fait qu'il s'est abaissé. Tout au contraire, une paraphrase dudit exemple s'avérerait convaincante : « j'en jure par mon cœur et le ciel qui sait **à quel point/combien/comme** je me suis abaissée ! »

Conclusion

Un fossé sépare l'oral de sa transcription à l'écrit puisque celui-ci peine à rendre de manière complète et fidèle l'expressivité convoitée par celui-là. Les marques de ponctuation telles que le point d'exclamation et d'interrogation sont insuffisantes et parfois fluctuantes,

entraînant, par là même, une interprétation équivoque. Les répliques des pièces de théâtre constituent une tentative de représenter l'oral puisqu'elles sont construites, à l'exclusion des monologues, sur une charpente dialogale qui engendre l'interaction. C'est, de fait, ce qui nous a motivée à choisir le corpus sur lequel repose notre recherche.

Outre les éléments suprasegmentaux, éléments substantiels sur lesquels se construit l'énoncé oral et dont nous ne tiendrons pas compte dans le présent article, il existe des constantes qui viennent renforcer la modalité déclarative afin de lui apporter ce « quelque chose en plus » qui serait caractéristique de l'exclamation comme le signale Culioli (1974 : 6). La subjectivité inhérente à l'énoncé exclamatif n'en est qu'un élément représentatif sans pour autant lui en être exclusif. L'exclamative ne détient aucun monopole sur aucun de ses outils introducteurs. Aucun critère morphosyntaxique n'est apte à lui seul à la définir de manière satisfaisante et suffisante. C'est la raison pour laquelle elle est laissée en marge et ne bénéficie que d'un traitement fragmentaire et indivis avec l'interrogation.

Il est un fait qu'exclamation et interrogation constituent deux modalités qui sont tellement semblables dans leur structure et tellement complémentaires dans leur sémantisme qu'il est extrêmement intéressant de les analyser conjointement, de manière contrastive puisqu'il semblerait qu'il est souvent difficile de déterminer laquelle des deux devance l'autre dans le mécanisme cognitif, affectif, informatif et subjectif. L'exclamation est sans nul doute un phénomène linguistique polymorphe et pluridimensionnel victime de ses caractéristiques subtiles et éthérées.

Notre ambition était de démontrer que l'exclamative, qu'elle soit en construction syntaxique directe ou indirecte, représente un élément vivace dans la littérature. Notre conclusion vient appuyer notre hypothèse selon laquelle l'exclamative représente un élément tout à la fois dépendant et indépendant, capable tant de s'imposer de manière monomorphémique que de s'étayer sur des structures empruntées à l'interrogation ou encore d'être épaulé par un énoncé interjectif voire de l'épauler.

Enfin, à l'opposé de l'interrogation qui se subdivise nettement en interrogative directe et indirecte, lesquelles mettent en jeu un actant supplémentaire, l'exclamation vit surtout dans la construction syntaxique directe et quand bien même elle se construirait de manière indirecte, elle ne fait que très rarement intervenir un autre actant que celui de l'énonciation. Parallélismes patents et parfois déroutants mais aussi distinctions profondes et traits différentiels font que l'exclamative mérite une approche singulière et complète afin d'être mieux cernée, lui permettant de trouver sa place dans l'ensemble des phénomènes linguistiques.

Références bibliographiques

- CHOMSKY N., 1957, *Structures syntaxiques*, (1969), Paris, Éditions du Seuil.
- CULIOLI A., « À propos des énoncés exclamatifs » In: *Langue française*, Vol. 22 n°1, *Linguistique et enseignement du français*, septembre 1995, pp. 6-15 [en ligne], disponible sur : <[http : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5671](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5671)> , [consulté le 10 février 2015].
- FORAKIS K., 2014, *Structures complexes du français moderne*, L'Harmattan, Paris.
- HAGÈGE C., 1978, Du thème au rhème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique. *La Linguistique*, 14, 2, 3-38.
- HOUDART O. et PRIOUL S., 2006, *L'Art de la ponctuation*, Éditions du Seuil, Paris.
- LEFEUVRE F., 2006, *Quoi de neuf sur quoi*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- LEFEUVRE F., 2014, *Les énoncés averbaux autonomes à deux termes comportent-ils un sujet syntaxique ?*, [en ligne], accessible sur : <www.shs-conferences.org>, [consulté le 20 juillet 2016].
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
- MARTIN R., Soutet O., *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, P. Mardaga, 1987. In : *L'Information Grammaticale*, N. 39, 1988,

pp. 47-48, disponible sur : <www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1988_num_39_1_2033_t1_0047_0000_1>, [consulté le 20 août 2016].

TESNIÈRE, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, 2e éd., 5e tirage (1988), Éditions Klincksieck, Paris.